



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no
2020/878/UE

Polyston Pro APC Multi Cleaner 05

Numéro de la version: GHS 4.0
Remplace la version de: 19.10.2022 (GHS 3)

Révision: 19.10.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Marque commerciale	Polyston Pro APC Multi Cleaner 05
Numéro d'enregistrement (REACH)	non pertinent (mélange)
Identifiant unique de formulation (UFI)	D9X0-D02Y-J00M-F3CH

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes	Nettoyant universel Utilisation professionnelle Utilisation par les consommateurs (domaine public)
Utilisations déconseillées	Ne pas utiliser pour l'injection ou vaporisation. Ne pas utiliser pour des produits qui sont destinés au contact direct avec la peau. Ne pas utiliser pour des produits qui sont destinés au contact avec des aliments. Ne pas utiliser pour des fins privées (ménage).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

FRIPPO Produkte AG
Hüferen 8
8627 Grüningen
Suisse

Téléphone: +41(0) 44 936 78 28
Téléfax: +41(0) 44 935 21 89
e-mail: bruno.buergi@fripoo.ch
Site web: <http://www.fripoo.ch/>

Service chargé des renseignements

Département sécurité du produit:
Monsieur Bruno Bürgi tel. 44 936 78 28
e-mail: bruno.buergi@fripoo.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Service d'information d'urgence

Tox Info Suisse
Freiestrasse 16, CH-8032 Zürich
En cas d'urgence: 145 (24 h)
Cas non-urgents: + 41 44 251 66 66 (Mo-Fr 8.00-17.00)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2020/878/UE

Polyston Pro APC Multi Cleaner 05

Numéro de la version: GHS 4.0
Remplace la version de: 19.10.2022 (GHS 3)

Révision: 19.10.2022

Classification opérée conformément au règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

Rubrique	Classe de danger	Catégorie	Classe et catégorie de danger	Mention de danger
3.2	corrosion cutanée/irritation cutanée	1	Skin Corr. 1	H314
3.3	lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux	1	Eye Dam. 1	H318
3.4S	sensibilisation cutanée	1	Skin Sens. 1	H317
4.1C	dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique	3	Aquatic Chronic 3	H412

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

Les principaux effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Corrosion cutanée provoque des lésions cutanées irréversibles, telles qu'une nécrose visible au travers de l'épiderme et dans le derme. Un déversement et l'eau d'extinction peuvent causer une pollution des cours d'eau.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

- Mention danger
d'avertissement

- Pictogrammes

GHS05, GHS07



- Mentions de danger

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Conseils de prudence

P260

Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P264

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P303+P361+P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P501

Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

- Composants dangereux pour l'étiquetage

Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alphaphosphono- omega -hydroxy-, C10-14-alkyl ethers, potassium salts, Alkohole, C9-11-iso, C10-reich, ethoxyliert, hydroxyde de potassium, Alcohols, C12-14(even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium, (R)-p-mentha-1,8-diène

2.3 Autres dangers

Cette matière est combustible, mais elle ne s'enflamme pas facilement.

Polyston Pro APC Multi Cleaner 05

Numéro de la version: GHS 4.0
Remplace la version de: 19.10.2022 (GHS 3)

Révision: 19.10.2022







RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non pertinent (mélange)

3.2 Mélanges

Description du mélange

Composants dangereux selon SGH				
Identificateur	Nom de la substance	Classification selon SGH	Pictogrammes	%M
No CAS 78330-20-8	Alkohole, C9-11-iso, C10-reich, ethoxyliert	Acute Tox. 4 / H302 Eye Dam. 1 / H318		5 - < 10
No CAS 5131-66-8 No CE 225-878-4 No index 603-052-00-8 No d'enreg. REACH 01-2119475527-28-xxxx	3-butoxypropan-2-ol	Skin Irrit. 2 / H315 Eye Irrit. 2 / H319		1 - < 5
No CAS 68891-38-3 No CE 500-234-8 No d'enreg. REACH 01-2119488639-16-xxxx	Alcohols, C12-14(even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium	Acute Tox. 4 / H312 Skin Irrit. 2 / H315 Eye Dam. 1 / H318 Aquatic Chronic 3 / H412		1 - < 5
No CAS 125301-87-3	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), al-phaphosphono- omega -hydroxy-, C10-14-alkyl ethers, potassium salts	Eye Dam. 1 / H318 Skin Sens. 1A / H317		1 - < 5
No CAS 126-92-1 No CE 204-812-8 No d'enreg. REACH 01-2119971586-23-xxxx	Natriumetasulfat	Skin Irrit. 2 / H315 Eye Dam. 1 / H318		1 - < 5
No CAS 1310-58-3 No CE 215-181-3 No index 019-002-00-8 No d'enreg. REACH 01-2119487136-33-xxxx	hydroxyde de potassium	Acute Tox. 4 / H302 Skin Corr. 1A / H314 Eye Dam. 1 / H318		1 - < 5






Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2020/878/UE

Polyston Pro APC Multi Cleaner 05

Numéro de la version: GHS 4.0
Remplace la version de: 19.10.2022 (GHS 3)

Révision: 19.10.2022

Composants dangereux selon SGH				
Identificateur	Nom de la substance	Classification selon SGH	Pictogrammes	%M
No CAS 5989-27-5 68606-81-5 No CE 227-813-5 No index 601-029-00-7 No d'enreg. REACH 01-2119529223-47- xxxx	(R)-p-mentha-1,8-diène	Flam. Liq. 3 / H226 Skin Irrit. 2 / H315 Skin Sens. 1 / H317 Aquatic Acute 1 / H400 Aquatic Chronic 1 / H410	  	< 1

Nom de la substance	Limites de concentrations spécifiques	Facteurs M	ETA	Voie d'exposition
Alkohole, C9-11-iso, C10-reich, ethoxyliert	-	-	500 mg/kg	oral
Alcohols, C12-14(even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium	Eye Dam. 1; H318: C ≥ 10 % Eye Irrit. 2; H319: 5 % ≤ C < 10 %	-	≥2.000 mg/kg	cutané
Natriumetasulfat	Eye Dam. 1; H318: C ≥ 20 % Eye Irrit. 2; H319: 10 % ≤ C < 20 %	-	-	
hydroxyde de potassium	Skin Corr. 1A; H314: C ≥ 5 % Skin Corr. 1B; H314: 2 % ≤ C < 5 % Skin Irrit. 2; H315: 0,5 % ≤ C < 2 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 2 % Eye Irrit. 2; H319: 0,5 % ≤ C < 2 %	-	333 mg/kg	oral

Règlement 648/2004/CE relatif aux détergents

Constituants	%M
agents de surface non ioniques	≥5% - <15%
agents de surface anioniques hydrocarbures aliphatiques	< 5 %
parfums (D-Limonen) agents conservateurs (PHENOXYETHANOL)	

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la RUBRIQUE 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Notes générales

Ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. Éloigner la victime de la zone de danger. Tenir la personne concernée tranquille, au chaud et couvert. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

Après inhalation

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Dans les cas de l'irritation des voies respiratoires consulter un médecin. Fournir de l'air frais.



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no
2020/878/UE

Polyston Pro APC Multi Cleaner 05

Numéro de la version: GHS 4.0
Remplace la version de: 19.10.2022 (GHS 3)

Révision: 19.10.2022

Après contact cutané

Laver abondamment à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante.

Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Jusqu'à présent pas de symptômes et effets connus.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

L'eau pulvérisée, Mousse résistant aux alcools, Poudre BC, Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à pleine puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Mettre les personnes à l'abri.

Pour les secouristes

Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminé.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le confinement d'un déversement

Couverture des égouts

Conseils concernant le nettoyage d'un déversement

Essuyer avec une matière absorbante (p. ex. chiffon, toison). Recueillir le produit répandu: sciure de bois, kieselguhr (diatomite), sable, liant universel



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2020/878/UE

Polyston Pro APC Multi Cleaner 05

Numéro de la version: GHS 4.0
Remplace la version de: 19.10.2022 (GHS 3)

Révision: 19.10.2022

Méthodes de confinement

Utilisation des matériaux adsorbants.

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Aérer la zone touchée.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5. Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Matières incompatibles: voir rubrique 10. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations

- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne jamais verser de l'eau dans ce produit.

- Manipulation de substances ou de mélanges incompatibles

Ne pas mélanger avec des acides.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Lavez les mains après chaque utilisation. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne conservez jamais des aliments ou des boissons à proximité de produits chimiques. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Maîtriser les effets

Protéger contre l'exposition externe tel(s) que gel

- Compatibilités en matière de conditionnement

Seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par ex. selon ADR).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir rubrique 16 pour une vue d'ensemble générale.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)											
Pays	Nom de l'agent	No CAS	Identificateur	VME [ppm]	VME [mg/m ³]	VLCT [ppm]	VLCT [mg/m ³]	VP [ppm]	VP [mg/m ³]	Mention	Source
CH	hydroxyde de potassium	1310-58-3	MAK		2					i	SUVA
CH	D-imonène	5989-27-5	MAK	7	40	14	80				SUVA



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2020/878/UE

Polyston Pro APC Multi Cleaner 05

Numéro de la version: GHS 4.0
Remplace la version de: 19.10.2022 (GHS 3)

Révision: 19.10.2022

Mention

i	fraction inhalable
VLCT	valeur limite court terme (limite d'exposition à court terme): valeur limite au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition et qui se rapporte à une période de quinze minutes (sauf indication contraire)
VME	valeur limite de moyenne d'exposition (limite d'exposition à long terme): mesuré ou calculé par rapport à une période de référence de huit heures, moyenne pondérée dans le temps (sauf indication contraire)
VP	valeur plafond au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition (ceiling value)

DNEL pertinents des composants du mélange

Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Objectif de protection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposition
3-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	DNEL	147 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
3-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	DNEL	52 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
Alcohols, C12-14(even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium	68891-38-3	DNEL	175 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
Alcohols, C12-14(even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium	68891-38-3	DNEL	2.750 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
Alcohols, C12-14(even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium	68891-38-3	DNEL	132 µg/cm ²	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets locaux
hydroxyde de potassium	1310-58-3	DNEL	1 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets locaux
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5 68606-81-5	DNEL	66,7 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5 68606-81-5	DNEL	9,5 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques

PNEC pertinents des composants du mélange

Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
3-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	PNEC	0,525 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
3-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	PNEC	0,052 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
3-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	PNEC	10 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
3-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	PNEC	2,36 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
3-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	PNEC	0,236 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2020/878/UE

Polyston Pro APC Multi Cleaner 05

Numéro de la version: GHS 4.0
Remplace la version de: 19.10.2022 (GHS 3)

Révision: 19.10.2022

PNEC pertinents des composants du mélange						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
3-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	PNEC	0,16 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
Alcohols, C12-14(even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium	68891-38-3	PNEC	0,24 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
Alcohols, C12-14(even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium	68891-38-3	PNEC	0,024 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
Alcohols, C12-14(even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium	68891-38-3	PNEC	10 g/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
Alcohols, C12-14(even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium	68891-38-3	PNEC	0,917 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
Alcohols, C12-14(even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium	68891-38-3	PNEC	0,092 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
Alcohols, C12-14(even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium	68891-38-3	PNEC	7,5 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
Natriumetasulfat	126-92-1	PNEC	0,136 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
Natriumetasulfat	126-92-1	PNEC	0,014 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
Natriumetasulfat	126-92-1	PNEC	1,35 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
Natriumetasulfat	126-92-1	PNEC	1,5 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
Natriumetasulfat	126-92-1	PNEC	0,15 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
Natriumetasulfat	126-92-1	PNEC	0,22 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5 68606-81-5	PNEC	14 µg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5 68606-81-5	PNEC	1,4 µg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5 68606-81-5	PNEC	1,8 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2020/878/UE

Polyston Pro APC Multi Cleaner 05

Numéro de la version: GHS 4.0
Remplace la version de: 19.10.2022 (GHS 3)

Révision: 19.10.2022

PNEC pertinents des composants du mélange						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5 68606-81-5	PNEC	3,85 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5 68606-81-5	PNEC	0,385 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5 68606-81-5	PNEC	0,763 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Ventilation générale.

Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau

- Protection des mains

Porter des gants appropriés. Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Avant usage vérifier l'étanchéité/l'imperméabilité. En cas de réutilisation des gants, bien nettoyer avant de les enlever puis bien aérer. Pour un usage spécial il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection indiqué plus haut contre les produits chimiques avec le fournisseur de ces gants.

- Gants de protection

Type de matière IIR: caoutchouc isobutène-isoprène (butyle)
nitrile

- Mesures de protection diverse

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pommades) est recommandée. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Couleur	incolore
Odeur	caractéristique
Point de fusion/point de congélation	non déterminé



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2020/878/UE

Polyston Pro APC Multi Cleaner 05

Numéro de la version: GHS 4.0
Remplace la version de: 19.10.2022 (GHS 3)

Révision: 19.10.2022

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	171 °C à 1.013 hPa
Inflammabilité	non combustible
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé
Point d'éclair	>80 °C à 1,013 hPa
Température d'auto-inflammabilité	260 °C (température d'inflammation spontanée des liquides et des gaz)
Température de décomposition	non pertinent
(valeur de) pH	13,5 (base)
Viscosité cinématique	non déterminé

Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau	en toute proportion miscible
-----------------------	------------------------------

Coefficient de partage

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	cette information n'est pas disponible
---	--

Pression de vapeur	1,05 mmHg à 25 °C
--------------------	-------------------

Densité et/ou densité relative

Densité	1 – 1,001 g/cm ³
Densité de vapeur relative	des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles

Caractéristiques des particules	non pertinent (liquide)
---------------------------------	-------------------------

9.2 Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique	classes de danger selon SGH (dangers physiques): non pertinent
--	--



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2020/878/UE

Polyston Pro APC Multi Cleaner 05

Numéro de la version: GHS 4.0
Remplace la version de: 19.10.2022 (GHS 3)

Révision: 19.10.2022

Autres caractéristiques de sécurité

Miscibilité	Complètement miscible avec l'eau.
Teneur en eau	84,51 %
Teneur en solvants liquides (organiques)	11,99 %
Teneur en matières solides	3,477 %
Classe de température (UE selon ATEX)	T3 (température de surface maximale admissible sur l'équipement: 200°C)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et "Matières incompatibles".

10.2 Stabilité chimique

Voir en bas "Conditions à éviter".

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4 Conditions à éviter

Il n'y a aucune condition particulière connue qui devrait être évitée.

10.5 Matières incompatibles

Combustibles

Rejet de matières inflammables avec:

Métaux légers (en vertu du dégagement d'hydrogène dans un milieu acide/ alcalin)

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux que l'on peut raisonnablement prévoir à la suite de l'utilisation, du stockage, du déversement et de l'échauffement, ne sont pas connus. Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

Procédure de classification

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Classification opérée conformément au SGH (1272/2008/CE, CLP)

Toxicité aiguë

N'est pas classé comme toxicité aiguë.



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2020/878/UE

Polyston Pro APC Multi Cleaner 05

Numéro de la version: GHS 4.0
Remplace la version de: 19.10.2022 (GHS 3)

Révision: 19.10.2022

Estimation de la toxicité aiguë (ETA) de composants du mélange			
Nom de la substance	No CAS	Voie d'exposition	ETA
Alkohole, C9-11-iso, C10-reich, ethoxyliert	78330-20-8	oral	500 mg/kg
Alcohols, C12-14(even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium	68891-38-3	cutané	≥2.000 mg/kg
hydroxyde de potassium	1310-58-3	oral	333 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur cellules germinales

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales.

Cancérogénicité

N'est pas classé comme cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

Danger en cas d'aspiration

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

11.2 Informations sur les autres dangers

Il n'y a aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1.2. Toxicité aquatique (chronique) des composants du mélange

1

Toxicité aquatique (chronique) des composants du mélange					
Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
3-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	EC50	>1.000 mg/l	micro-organismes	3 h



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2020/878/UE

Polyston Pro APC Multi Cleaner 05

Numéro de la version: GHS 4.0
Remplace la version de: 19.10.2022 (GHS 3)

Révision: 19.10.2022

Toxicité aquatique (chronique) des composants du mélange					
Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
Alcohols, C12-14(even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium	68891-38-3	EC50	0,37 mg/l	invertébrés aquatiques	21 d
Alcohols, C12-14(even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium	68891-38-3	LC50	0,74 mg/l	invertébrés aquatiques	21 d
Natriumetasulfat	126-92-1	EC50	135 mg/l	micro-organismes	3 h
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5 68606-81-5	EC50	<0,67 mg/l	poisson	8 d
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5 68606-81-5	LC50	0,41 mg/l	poisson	8 d

12.2 Persistance et dégradabilité

12.2.1 Processus de la dégradabilité des composants du mélange

Processus de la dégradabilité des composants du mélange						
Nom de la substance	No CAS	Processus	Vitesse de dégradation	Temps	Méthode	Source
3-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	disparition du COD	10,4 %	7 d		ECHA
3-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	formation de dioxyde de carbone	67 – 68 %	7 d		ECHA
Alcohols, C12-14(even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium	68891-38-3	disparition du COD	100 %	28 d		ECHA
Natriumetasulfat	126-92-1	formation de dioxyde de carbone	89,3 %	28 d		ECHA
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5 68606-81-5	formation de dioxyde de carbone	58,8 %	14 d		ECHA
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5 68606-81-5	disparition de l'oxygène	80 %	28 d		ECHA

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Des données ne sont pas disponibles.



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2020/878/UE

Polyston Pro APC Multi Cleaner 05

Numéro de la version: GHS 4.0
Remplace la version de: 19.10.2022 (GHS 3)

Révision: 19.10.2022

Potentiel de bioaccumulation des composants du mélange

Potentiel de bioaccumulation des composants du mélange				
Nom de la substance	No CAS	FBC	Log KOW	DBO5/DCO
3-butoxypropan-2-ol	5131-66-8		1,2 (valeur de pH: 7, 20 °C)	
Alcohols, C12-14(even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium	68891-38-3		0,3 (valeur de pH: 6,1, 23 °C)	
Natriumetasulfat	126-92-1		-0,248 (25 °C)	
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5 68606-81-5		4,38 (valeur de pH: 7,2, 37 °C)	

12.4 Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Des données ne sont pas disponibles.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles.

12.7 Autres effets néfastes

Des données ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Traitement des déchets des conteneurs/emballages

Il s'agit de déchets dangereux; seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par exemple selon ADR). Des emballages complètement vides peuvent être recyclés. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.

Dispositions pertinentes relatives à la prévention des déchets

Liste de déchets

- Produit	
Code	Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1)
20 01 29*	détergents contenant des substances dangereuses

Remarques

Veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente. Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets.



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2020/878/UE

Polyston Pro APC Multi Cleaner 05

Numéro de la version: GHS 4.0
Remplace la version de: 19.10.2022 (GHS 3)

Révision: 19.10.2022

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID/ADN	UN 1814
IMDG-Code	UN 1814
OACI-IT	UN 1814

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN	HYDROXYDE DE POTASSIUM EN SOLUTION
IMDG-Code	POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION
OACI-IT	Potassium hydroxide solution

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN	8
IMDG-Code	8
OACI-IT	8

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/ADN	II
IMDG-Code	II
OACI-IT	II

14.5 Dangers pour l'environnement

pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Les dispositions concernant les marchandises dangereuses (ADR) devront être aussi respectées à l'intérieur de ses installations.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.

Informations pour chacun des règlements types des Nations unies

14.8.2 Transport par route, par rail ou par voies de navigation intérieures de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN) - Informations supplémentaires

Mentions à porter dans le document de bord	UN1814, HYDROXYDE DE POTASSIUM EN SOLUTION, 8, II, (E)
Code de classification	C5
Étiquette(s) de danger	8



Quantités exceptées (EQ)	E2
Quantités limitées (LQ)	1 L
Catégorie de transport (CT)	2





Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2020/878/UE

Polyston Pro APC Multi Cleaner 05

Numéro de la version: GHS 4.0
Remplace la version de: 19.10.2022 (GHS 3)

Révision: 19.10.2022

Code de restriction en tunnels (CRT)	E
Numéro d'identification du danger	80
Polluant marin	-
Étiquette(s) de danger	8
	
Dispositions spéciales (DS)	-
Quantités exceptées (EQ)	E2
Quantités limitées (LQ)	1 L
EmS	F-A, S-B
Catégorie de rangement (stowage category)	A
Groupe de séparation	18 - Alcalis
Étiquette(s) de danger	8
	

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales (Suisse)

Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (VOCV)

Teneur en COV (objet de la taxe): 4,823 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des évaluations de la sécurité chimique pour cette substance dans ce mélange n'ont pas été effectuées.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indication des modifications (fiche révisée de données de sécurité)

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
1.1		Identifiant unique de formulation (UFI): D9X0-D02Y-J00M-F3CH	oui

Abréviations et acronymes

Abr.	Description des abréviations utilisées
Acute Tox.	Toxicité aiguë
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2020/878/UE

Polyston Pro APC Multi Cleaner 05

Numéro de la version: GHS 4.0
Remplace la version de: 19.10.2022 (GHS 3)

Révision: 19.10.2022

Abr.	Description des abréviations utilisées
ADR/RID/ADN	L'accords relatifs au transport international des marchandises dangereuses par route/rail/voie de navigation intérieure (ADR/RID/ADN)
Aquatic Acute	Dangereux pour le milieu aquatique - danger aigu
Aquatic Chronic	Dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique
CAS	Chemical Abstracts Service (numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique)
CLP	Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges
DBO	Demande Biochimique en Oxygène
DCO	Demande Chimique en Oxygène
DGR	Dangerous Goods Regulations (règlement sur les transports des marchandises dangereuses - voir IATA/DGR)
DNEL	Derived No-Effect Level (dose dérivée sans effet)
EC50	Effective Concentration 50 % (Concentration efficace 50 %). La CE50 correspond à la concentration d'une substance testée entraînant 50 % de modifications de la réponse (e50.: sur la croissance) au cours d'une période donnée
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes)
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances (liste européenne des substances chimiques notifiées)
EmS	Emergency Schedule (plan d'urgence)
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
Eye Dam.	Causant des lésions oculaires graves
Eye Irrit.	Irritant oculaire
FBC	Facteur de bioconcentration
Flam. Liq.	Liquide inflammable
IATA	Association Internationale du Transport Aérien
IATA/DGR	Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien)
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses)
IMDG-Code	International Maritime Dangerous Goods Code
LC50	Lethal Concentration 50 % (concentration létale 50 %): la CL50 correspond à la concentration d'une substance testée entraînant une létalité de 50 % au cours d'une période donnée
log KOW	n-Octanol/eau
NLP	No-Longer Polymer (ne figure plus sur la liste des polymères)
No CE	L'inventaire CE (EINECS, ELINCS et NLP) est la source pour le numéro CE comme identifiant des substances dans l'Union européenne
No index	Le numéro index est le code d'identification attribué à la substance à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) no 1272/2008



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2020/878/UE

Polyston Pro APC Multi Cleaner 05

Numéro de la version: GHS 4.0
Remplace la version de: 19.10.2022 (GHS 3)

Révision: 19.10.2022

Abr.	Description des abréviations utilisées
OACI-IT	Technical instructions for the safe transport of dangerous goods by air (instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses)
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Predicted No-Effect Concentration (concentration prédite sans effet)
ppm	Parties par million
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques)
RID	Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
SGH	"Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations unies
Skin Corr.	Corrosif pour la peau
Skin Irrit.	Irritant pour la peau
Skin Sens.	Sensibilisation cutanée
SUVA	Valeurs limites d'exposition aux postes de travail, SUVA
VLCT	Valeur limite court terme
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
VP	Valeur plafond
vPvB	Very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable)

Principales références bibliographiques et sources de données

Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges. Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par 2020/878/UE.

Transport par route, par rail ou par voies de navigation intérieures de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN). Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).

Procédure de classification

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé, Dangers pour l'environnement: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans la rubrique 2 et 3)

Code	Texte
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no
2020/878/UE

Polyston Pro APC Multi Cleaner 05

Numéro de la version: GHS 4.0
Remplace la version de: 19.10.2022 (GHS 3)

Révision: 19.10.2022

Code	Texte
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Clause de non-responsabilité

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.